



NOM et prénom de l'enfant

ANNEE 2025/2026

Dossier unique pour la restauration scolaire,
la garderie et l'accueil de loisirs
A rapporter avant le 16 juin 2025

A COMPLETER AU STYLO NOIR

Ce dossier est à compléter même si l'enfant n'est pas inscrit à la restauration scolaire, à la garderie et/ou à l'accueil de loisirs à la prochaine rentrée scolaire. Il est obligatoirement à renouveler chaque année même si vous n'avez pas de modification à apporter.

Informations

Les familles peuvent saisir en ligne les inscriptions, modifications ou annulations pour la restauration scolaire et l'accueil de loisirs via le portail familles.

Pour les enfants déjeunant régulièrement, nous mettrons à jour directement le calendrier pour toute l'année scolaire (pas de réservation à faire par les familles pour la restauration sur portail familles).

La garderie fonctionne sans inscription préalable.

Le paiement en ligne des factures est également accessible sur portail familles si vous n'optez pas pour le prélèvement.

Formulaire famille (un par famille)

Obligatoire : Joindre la photocopie du livret de famille, à défaut un acte de naissance de l'enfant

Responsable légal 1 : Date et lieu de naissance :

M. Mme Situation familiale :

NOM et Prénom

N° et rue

CP et ville

Tél travail

Tél portable

N° allocataire CAF/MSA

⇒ J'autorise la Mairie à consulter le quotient familial CAF : oui non

MAIL : un seul mail par famille qui sera utilisé pour le portail familles

Responsable légal 2 : Date et lieu de naissance :

M. Mme Situation familiale :

NOM et Prénom

Habite à la même adresse que le responsable légal 1

N° et rue

CP et ville

Tél travail

Tél portable

Si garde alternée, se rapprocher de la Mairie pour mise en place d'un second accès à portail famille et/ou facturation distincte.

Pour toute situation particulière, veuillez contacter la Mairie.

Prélèvement des factures : oui non

M. Mme M. et Mme

Si vous êtes déjà en prélèvement, NE PAS COMPLETER le mandat de prélèvement ci-joint, sauf en cas de changement de compte bancaire.

Si vous souhaitez mettre en place un prélèvement, vous devez compléter le mandat de prélèvement ci-joint et nous fournir un RIB.

Si vous souhaitez payer en CESU, pas de possibilité de prélèvement.

Tarif cormellois pour les familles suivantes (fournir un justificatif)

Grands parents cormellois un des parents est cormellois employés municipaux
 un des parents à une imposition à Cormelles le Royal pour son établissement professionnel.

Formulaire enfant (un par enfant)

NOM et Prénom

Sexe : F M

Date de naissance

Lieu de naissance

Responsable

légal 1 NOM et
prénom

	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Grand-parent
	<input type="checkbox"/> Père <input type="checkbox"/> Mère <input type="checkbox"/> Beau-père <input type="checkbox"/> Belle-mère <input type="checkbox"/> Tuteur <input type="checkbox"/> Grand-parent

Repas : 1 seul régime possible

<input type="checkbox"/> sans régime spécial	<input type="checkbox"/> sans porc	<input type="checkbox"/> Projet d'Accueil Individualisé (PAI) Régime alimentaire avec allergies Un dossier spécifique est à compléter
<input type="checkbox"/> végétarien (sans viande ni poisson)	<input type="checkbox"/> sans viande (régime avec poisson)	<input type="checkbox"/> autre (à préciser)

Autorisations

Baignades : oui non

Interventions/urgences médicales : oui non

Personnes autorisées à récupérer l'enfant *

NOM et prénom + lien de parenté avec l'enfant	Téléphone

Enfant autorisé à rentrer seul de l'accueil de loisirs ou de la garderie	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
---	---

* en cas de changement en cours d'année, il est obligatoire de nous le signaler.

Dossier médical

Maladies déjà contractées

- angine rougeole coqueluche rhumatisme oreillons
 otite rubéole scarlatine varicelle

Allergies

- alimentaire asthme médicamenteuses
 Mise en place d'un PAI : prendre rdv

Vaccins

Les enfants nés avant le 1 ^{er} janvier 2018	Date du dernier rappel
Vaccin contre diptéries, tétonos, poliomyélite	
Les enfants nés après le 1 ^{er} janvier 2018	Date du dernier rappel par vaccin
Vaccins contre * la diptéries, le tétonos, la poliomyélite, la coqueluche, l'Haemophilus influenzae de type b * les infections invasives à pneumocoque * l'hépatite B * la rougeole, les oreillons et la rubéole	*

Difficultés de santé/recommandations des parents - Traitement médical

Règlement Général pour la Protection des Données Personnelles (RGPD)

La ville de Cormelles le Royal, en sa qualité de responsable de traitement, et dans le cadre de sa mission d'intérêt général, collecte et traite informatiquement vos données personnelles à seules fins de procéder à l'inscription scolaire de l'enfant à l'école, ainsi qu'à la cantine, à la garderie et/ou l'inscription à l'Accueil de loisirs. Les données recueillies auprès de vous sont pertinentes et nécessaires à la gestion et au suivi des différentes inscriptions, aux opérations comptables et de facturation relatives aux services proposés, à l'organisation desdits services, à la surveillance et prise en charge des enfants ainsi que pour échanger avec les représentants légaux en cas de besoin.

Les données sont traitées de manière sécurisée et en aucun cas transmises à des tiers non autorisés, pour des finalités déterminées et légitimes ci-dessus mentionnées. Elles sont destinées aux personnels du service des affaires scolaires de la Ville de Cormelles le Royal soumis à un devoir de discrétion, au personnel des structures jeunesse, au personnel communal des écoles, aux tiers autorisés tels que la CAF, la PMI, l'Education nationale, le SDJES14 et aux sous-traitants de la ville (éditeurs logiciels, informaticiens...) répondant aux critères de conformité RGPD. La non-transmission d'informations dites obligatoires empêche l'accès aux services proposés par la Ville. Certaines données demandent votre consentement que vous pouvez retirer.

Les données sont conservées conformément aux délais de prescription légaux.

Conformément à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée et au règlement (UE) 2016/679 (règlement général sur la protection des données), vous disposez d'un droit d'accès, de suppression, d'opposition et de rectification sur vos données qui vous permet, le cas échéant, de faire compléter, mettre à jour, effacer les données personnelles vous concernant qui vous paraîtraient inexactes, incomplètes, équivoques ou périmées.

Pour toute question relative à l'application du RGPD, vous pouvez contacter par courrier le service des affaires scolaires de la Mairie de Cormelles le Royal à l'adresse suivante : 20, rue de l'Eglise - 14123 CORMELLES LE ROYAL ou son délégué à la Protection des Données (DPO) à l'adresse mail : dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr. Dans le cas où vous ne seriez pas satisfait de la réponse apportée par nos services, il vous est possible de former une réclamation auprès de la CNIL via son site internet www.cnil.fr.

AUTORISATION DROIT A L'IMAGE

Je soussigné(e) (prénom, nom).....
Domicilié à.....

Je soussigné(e) (prénom, nom)représentant légal de l'enfant mineur (nom, prénom)
..... domicilié à

Autorise N'autorise pas

l'exploitation et la publication d'une ou plusieurs photographies et ou supports audiovisuels, à titre gracieux, me représentant sur les supports ci-dessous mentionnés (cases à cocher) :

- | | | |
|--|------------------------------|------------------------------|
| - Affichage sur place (murs de l'accueil de loisirs, de l'école) | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Journal municipal, plaquettes et flyers de la Ville | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Réseaux sociaux de la Ville, site internet de la Ville | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Projection publique, expositions municipales | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
| - Presse locale | <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |

Cette autorisation est valable à compter de sa signature, pour le monde entier.

En vertu des articles 226-1 à 226-8 du Code civil, la Ville de Cormelles le Royal s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies et enregistrements susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation, à la dignité ou à l'intégrité de la personne concernée, à transférer lesdites images à un tiers sans le consentement de la personne.

Je reconnais être entièrement rempli de mes droits et je ne pourrai prétendre à aucune rémunération pour l'exploitation des droits visés aux présentes. Je garantis que ni moi, ni le cas échéant la personne que je représente, n'est lié par un contrat exclusif relatif à l'utilisation de mon image ou de mon nom.

Pour tout litige né de l'interprétation ou de l'exécution des présentes, il est fait attribution expresse de juridiction aux tribunaux français. Ces dispositions sont portées à ma connaissance dans le cadre de l'application de la législation relative au Droit à l'image et au respect de la vie privée (RGPD).

La présente autorisation est personnelle, inaccessible et ne s'applique qu'aux supports explicitement mentionnés ci-dessus.

Fait à : Le :

Signature(s) manuscrite(s) du/des intéressé(e)s :

Protection des données personnelles – RGPD

Conformément à la législation en vigueur en matière de protection des données (RGPD (UE) 2016/679, les données (image et voix) sont recueillies sur la base légale de votre consentement qui peut être retiré à tout moment, les données sont conservées de manière sécurisée et destinées exclusivement à la Mairie de Cormelles le Royal, responsable de traitement et soucieuse de la Protection des données à caractère personnel. Pour toutes questions s'agissant de vos données, il vous est possible de contacter son DPO sur la boîte mail suivante : dpo-rgpd@cormellesleroyal.fr.